

CONDITIONS DE GARANTIE COMMERCIALE, HAIBIKE

Les produits doivent être vérifiés par l'acheteur à leur livraison. Toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants et aux vices apparents, doit être adressée à la société Cycles Lapierre dans un délai de trois jours à compter de la livraison. A défaut de respect de ce délai, aucune contestation ne sera prise en compte par la société Cycles Lapierre.

L'acheteur devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés.

L'acheteur est réputé avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits ainsi que les modalités de retour SAV.

Les garanties commerciales ne s'appliquent que pour les produits Haibike achetés sur notre site internet (<https://www.haibike.com/fr/fr>) ou chez l'un de nos revendeurs agréés Haibike.

Les durées des différentes garanties contractuelles bénéficient au consommateur à compter de la date d'achat du produit et à compter de la date de livraison pour notre revendeur.

Les garanties exprimées ci-après ne sont effectives que pour le premier propriétaire du vélo. En aucune manière elles ne se transfèrent aux acheteurs suivants en cas de revente.

La société Cycles Lapierre offre une garantie contractuelle sur les cadres rigides et suspendus des produits Haibike, contre les défauts de fabrication ou de matière pendant une durée de cinq ans.

La peinture et les autocollants des produits Haibike sont garantis pour une période d'un an contre les défauts de fabrication. Les modifications de coloris des peintures et autocollants dues à une exposition aux UV n'entre pas sous cette garantie.

Lors du remplacement en garantie d'un cadre par un autre similaire mais qui engendrerait le remplacement de certaines pièces à la suite de problèmes de compatibilité, la société Cycles Lapierre s'engage à livrer gratuitement les pièces compatibles pour une période de trois ans à compter de la date d'achat du vélo. Au-delà de cette période, le coût d'achat de ces pièces sera à la charge de l'acheteur après acceptation du devis.

La société Cycles Lapierre offre une garantie contractuelle de deux ans sur les composants Haibike montés sur ses produits, hors éléments d'usure décrits ci-après : éléments de freinage, pneus, chambres à air, fonds de jante, câbles et gaines, éléments de transmission (chaîne, plateaux, cassette, boîtier de pédalier), tous types de roulement, entretoises, bushing d'amortisseur, pattes de dérailleur, ruban de cintre ou grips.

En revanche les composants d'autres marques montés sur les produits Haibike sont soumis aux conditions des fabricants concernés qui assureront eux-mêmes le traitement de la garantie.

Pour les systèmes de motorisation électrique, merci de consulter les conditions de garantie détaillées sur le site internet <https://www.haibike.com/fr/fr>.

Il est à noter qu'une prise en garantie d'un cadre ou d'un composant entraînant le renouvellement de celui-ci, n'étendra pas la période de garantie initialement définie et prenant départ à la date de livraison pour le revendeur ou à la date d'achat pour le consommateur.

Au-delà de la durée des garanties ci-avant définies, la société Cycles Lapierre ne garantira d'aucune manière les produits, sous réserve des dispositions d'ordre public applicables.

Les garanties ne s'appliquent pas aux produits ayant été utilisés dans le cadre d'une pratique professionnelle, ou lors de compétitions.

Les produits Haibike qui ont été utilisés en parc roulant (vélos de test ou de location) et qui sont revendus ensuite par le revendeur et/ou loueur ne bénéficient pas des mêmes garanties commerciales. Pour ces produits, la société Cycles Lapierre offre une garantie contractuelle sur les cadres rigides et suspendus contre les défauts de fabrication ou de matière pendant une durée de deux ans et d'un an sur les composants Haibike, hors éléments d'usure décrits plus haut.

La prise en garantie ne s'applique pas en cas de non-respect des conditions d'usage prévues par le produit. Se référer aux catégories de véhicule renseignées dans le manuel utilisateur.

En cas de non-respect des recommandations de maintenance et entretien, de services ou réparations non adaptés ou incorrectement réalisés par une personne autre qu'un revendeur agréé Haibike, face à une négligence avérée de l'utilisateur, la prise en garantie du produit se verra refusée.

La société Cycles Lapierre préconise l'utilisation des étiquettes autocollantes indéchirables du type Paravol dans le respect strict des règles de pose du fabricant pour répondre à la loi Française en vigueur sur le marquage obligatoire. Elle se réserve ainsi le droit de refuser la prise en garantie d'un cadre ayant utilisé d'autres solutions de marquage.

En outre, les garanties cessent de plein droit si l'acheteur a entrepris, sans l'agrément écrit de la société Cycles Lapierre, des réparations ou des modifications des produits.

En cas d'accidents, de chutes avec le produit, les garanties citées ne s'appliquent pas. Il en est de même pour les phénomènes et éléments extérieurs pouvant dégrader le produit.

DEMANDE DE GARANTIE HAIBIKE

Pour toute demande de garantie, il suffit de vous rendre chez votre revendeur agréé Haibike avec votre facture d'achat. Le consommateur doit obligatoirement justifier de

la date d'achat du produit auprès de nos revendeurs en présentant la facture originale du produit, à son nom.

Le revendeur agréé Haibike effectuera un premier diagnostic et nous contactera avec les différents éléments. En fonction de ces éléments et d'une analyse complémentaire éventuelle du vélo ou des composants par nos services techniques, le SAV Haibike statuera sur la prise en charge ou non du problème sous garantie.

Si la prise en charge est acceptée, le composant sera réparé ou remplacé par une pièce identique ou correspondante. Toutefois, la Société Cycles Lapierre ne peut garantir la fourniture constante de certains types de cadres, de certaines couleurs ou de certains composants.

Pour tout retour en garantie le revendeur agréé Haibike devra suivre les modalités de retour SAV qui lui auront été transmises. Si celles-ci ne sont pas respectées, la société Cycles Lapierre se réserve le droit de refuser la prise en garantie du produit. Aucun retour en port dû ne sera accepté.

Aucun vendeur ou distributeur ne peut modifier les termes de la présente garantie, sauf si le vendeur ou distributeur remplace les conditions de garantie de la Société Cycles Lapierre par ses propres conditions de garantie à l'en-tête de sa Société.

CONDITIONS DE GARANTIE COMMERCIALE VAE, HAIBIKE

La société Cycles Lapierre garantit pour une durée de deux ans les systèmes (moteur, batterie, display, chargeur) de motorisation Flyon, Yamaha montés sur les produits Haibike. Le revendeur agréé Haibike devra alors prendre contact auprès du service après-vente Haibike.

Sont exclus de cette garantie les produits Haibike, qui ont été utilisés en parc roulant (vélos de test ou de location) et qui sont revendus ensuite par le revendeur et/ou loueur. Pour ces produits, la société Cycles Lapierre offre une garantie contractuelle sur les systèmes (moteur, batterie, display, chargeur) de motorisation Flyon, Yamaha d'un an.

Les systèmes de motorisation Bosch montés sur les produits Haibike sont soumis aux conditions des fabricants concernés qui assureront eux-mêmes le traitement de la garantie. Le revendeur agréé Haibike devra alors directement prendre contact auprès du fabricant.

Aucun vendeur ou distributeur ne peut modifier les termes de la présente garantie, sauf si le vendeur ou distributeur remplace les conditions de garantie de la Société Cycles Lapierre par ses propres conditions de garantie à l'en-tête de sa Société.